

D 986 COLOMBIE: GROGNE CHEZ LES MILITAIRES

Par nature, les militaires sont d'une discrétion totale en matière d'analyse politique: il est difficile de savoir ce qu'ils pensent de leur gouvernement, sauf exception (cf. DIAL D 842). C'est par ricochet - en l'occurrence les officiers en retraite - qu'on peut prendre la mesure des mécontentements au sein de l'armée. C'est ce qui s'est passé, à l'occasion de la trêve entre le gouvernement et les principaux groupes de guérilla de Colombie (cf. DIAL D 947 et 974), avec la publication d'un document rendu public le 24 septembre 1984. Intitulé "Réflexions sur la situation colombienne" et signé par sept présidents d'associations de militaires en retraite, ce document est une mise en garde contre les risques militaires et politiques d'un "marché de dupes" avec les membres de la guérilla. Nous donnons ci-dessous le texte de cette longue déclaration, en omettant les deux premiers paragraphes à caractère essentiellement juridique.

— Note DIAL —

REFLEXIONS SUR LA SITUATION COLOMBIENNE

"La paix sera mon port, ma gloire, ma récompense, mon espérance, mon bonheur et tout ce qui est précieux dans le monde."
(Simon Bolívar, lettre au général Santander, 10 octobre 1820.)

1. Origine constitutionnelle des Forces armées de Colombie

(...)

2. Loi de défense nationale

(...)

3. Considérations et inquiétudes

Comme membres des réserves de l'armée et de la police de Colombie, c'est avec orgueil que nous présentons à l'opinion publique les titres de légitimité des Forces armées; pleins de satisfaction patriotique, nous reconnaissons l'honneur et le privilège qui sont les nôtres d'avoir offert nos vies pour le service désintéressé de la patrie; nous pourrions répéter, dans une juste émotion, les paroles du général Matamoros: "Il fut certainement très beau ce très noble office du soldat".

Nous sommes de plus conscients de notre responsabilité comme membres de la Force publique constitutionnelle, en disponibilité de répondre aux appels de la patrie en cas d'urgence; ainsi en dispose la loi 48 de 1968 sur la défense nationale; d'où notre appui total aux forces militaires et de police qui ont tant mérité, au prix de grands sacrifices, dans la défense de la démocratie et au service des institutions légitimement constituées.

Comme "gardiens de l'héritage", soucieux du respect de l'article 16 de la Constitution, nous estimons qu'il est de notre devoir de citoyens libres et de réservistes de présenter au Premier mandataire de la nation, à l'Honorable cour suprême de justice, au Conseil d'Etat, au Congrès national, à l'Eglise (1), aux autorités de la République, aux partis politiques, aux centrales ouvrières, à l'opinion publique nationale et aux moyens d'information, avec respect mais en toute franchise, de présenter - disions-nous - quelques sérieuses préoccupations sur l'avenir de la patrie, sur l'avenir de notre cher système démocratique, sur le devenir des actuelles et futures générations de Colombiens.

Nous nous emploierons à faire ressortir les dangers et les menaces qui attendent tous les Colombiens si se concrétisent ou se dénaturent certaines des propositions présentées ou imposées dans les récents accords de trêve.

Notre propos est d'avertir, d'annoncer les dangers, d'alerter sur les immenses désastres qui portent atteinte à l'intégrité des institutions légitimes ou aux droits de l'homme. Notre invitation cordiale et sereine est à une réflexion sérieuse sur les effets de la complexe et difficile situation actuelle. Notre invitation est à l'union, à la solidarité et à la paix dans cette situation nationale d'urgence. Il s'agit d'une exhortation respectueuse adressée aux responsables de la démocratie, aux gouvernants, aux gouvernés et aux moyens d'information, pour regarder l'avenir, pour déceler les obstacles, les déviations, les distorsions et les menaces.

Nous sommes des partisans convaincus de la paix, d'une paix digne, chrétienne, sans détours ni hypothèques. Nous soutenons tous les efforts pour une paix honorable et juste. Nous sommes des partisans absolus de la justice sociale, du développement national et régional, de la défense des droits de l'homme, du règlement des lourds problèmes économiques et sociaux. Depuis de nombreuses années les Forces armées ont, par l'intermédiaire des échelons de commandement appropriés, formulé leurs conclusions sur les causes du malaise social, de la violence et de la subversion. Elles ont également fait savoir avec insistance que, dans le traitement de ces tristes situations, l'action militaire ne doit constituer qu'une partie d'un plan gouvernemental et non sa totalité. Par ailleurs, les Forces armées ont participé à des programmes de développement de communautés, par l'ouverture et l'entretien de routes, par des voies de pénétration dans les secteurs à l'écart et par l'alphabétisation.

Nous sommes profondément amers devant la mort violente de tant de Colombiens innocents. Nous sommes préoccupés et affligés par tant de sacrifices inutiles. Nous sommes mortifiés de devoir constater la terreur collective, l'indolence et la passivité. Nous sommes inquiets de voir que d'aussi peu nombreux subversifs portent atteinte aux droits, à la vie et aux biens de tant de Colombiens désireux de vivre et de travailler en paix pour le bien de la République. Il est nécessaire et urgent de parvenir à la réconciliation, à l'accord, à une franche attitude de paix, à un travail de bonne foi, à l'oubli.

(1) L'Eglise colombienne fait partie des autorités constituées de la nation en vertu du Concordat de 1973 (cf. DIAL D 133) (NdT).

Qui n'est pas inquiet de cette attitude angoissée et désespérée de gens de bien qui, dans différentes régions du pays, élèvent la voix avec juste colère pour réclamer protection et défense contre les malfaiteurs qui n'ont pas cessé de faucher des vies courageuses ou d'enlever des personnes innocentes? Qui n'est pas préoccupé de ce qu'il y ait encore des gens pour expliquer, en réponse à ces cris désespérés, qu'il est encore trop tôt pour faire cesser ces désordres et qu'il n'est pas prudent d'envoyer les Forces armées dans les zones d'insécurité, afin d'éviter les affrontements avec la guérilla? Serait-il par hasard nécessaire qu'un jour les hommes fussent dans l'obligation d'abandonner le foyer, en laissant leur famille sans protection, pour éviter l'affrontement avec les asociaux? Combien de morts, de blessés et de séquestrés seront-ils encore nécessaires pour parvenir à la paix tant attendue?

Nous regardons avec sympathie et enthousiasme la participation de ceux qui demandent à être réintégrés dans les activités libres des citoyens, par le moyen d'un dialogue national, démocratique, pacifique et respectueux de l'ordre légal de Colombie.

La plupart des points qui nous préoccupent ont fait l'objet de commentaires, avec une non moindre inquiétude, de la part d'un illustre ancien président de la République, M. Carlos Lleras Restrepo, ainsi que d'autres Colombiens distingués.

4. Thèmes de réflexion

La trêve et la paix

Dans la signature des accords de trêve, un effort honorable en direction de la paix comme objectif national, on note des faits qui sont pour l'heure présente intolérables, à la lumière de la Constitution et des lois en vigueur, et qui sont pour l'avenir de mauvais augure, en raison de la reconnaissance sur le territoire national ou sur une partie de celui-ci d'un "no man's land" où la loi n'est pas en vigueur, mais la loi de la jungle, c'est-à-dire celle du plus fort. Des cas aberrants pourront se reproduire à partir du moment où l'autorité se trouvera entre les mains des ennemis des représentants de la loi.

Devant une telle inversion des valeurs, les Forces armées de Colombie se trouveraient neutralisées, minimisées et en position de repli, tandis que les groupes subversifs camperaient sans contrôle et selon leur bon plaisir. Récemment, en dépit de l'existence de l'accord de trêve, les groupes subversifs ont célébré ce fait, dans une surprenante attitude d'agression et de menace, en déclarant que "c'était là l'ultime occasion qu'ils offraient au gouvernement".

Va-t-on voir se perpétuer un tel comportement face aux autorités légitimes et face à un pays perplexe, de façon à atteindre dans ce climat de "paix armée" les objectifs proposés en attendant de parvenir au but final annoncé comme étant la prise du pouvoir? En plus des groupes subversifs qui continueront de la sorte jusqu'à la réalisation des objectifs du dialogue national, les asociaux et les délinquants vont-ils profiter eux aussi de l'impunité rampante? La justice pourra-t-elle mener à bien ses investigations et revenir à ses procédures, si elle est supplantée par la justice révolutionnaire qui est, pour sa part, expéditive, cruelle, atroce, sans dossiers ni preuves? Dans cette perspective de "paix armée", avec des partis politiques traditionnels respectueux de la démocratie et de la loi, y aura-t-il une coexistence pacifique avec l'apparition récente d'un "avorton" de partis politiques disposant d'un bras armé?

Ces phalanges agressives et violentes, si elles ne s'ouvrent pas à la volonté de paix d'une façon décidée, continueront d'être une menace pour la liberté des populations en leur retirant l'autonomie, le bien-être et le progrès. Elles pourront ainsi imposer leur idéal de chaos sur la base du crime lâche, de l'enlèvement et de l'extorsion.

Il est nécessaire de ne plus faire de concessions tant que les insurgés ne se plieront pas aux garanties constitutionnelles, ne rendront pas d'abord leurs armes et uniformes, en réintégrant ainsi la vie nationale.

Le dialogue national

Cette modalité, en soi démocratique, ne nous soucie ni ne nous préoccupe dans la mesure où elle s'inscrit dans l'ordre légal de la République colombienne et où elle est une démarche légitime dans l'analyse d'une situation nationale complexe. Mais nous sommes inquiets de voir le dialogue national dévié de sa vraie signification démocratique de discussion large, libre, respectueuse et noble, pour être remplacé par des arguments imposés sous la menace, le chantage ou la force physique; nous sommes alarmés devant la tentative de substitution de "la plus haute instance du système démocratique" par une autre, étrangère à nos traditions républicaines.

La démarche suivie justifie le doute: contours du dialogue mal définis dès la première proposition; conditionnement de la trêve à sa mise en oeuvre; exigence posée au gouvernement de convocation immédiate de la commission appropriée; menaces de débrayages, de grèves et de désordres pour que le dialogue proposé devienne effectif.

Par bonheur pour la Colombie, il y a eu une réaction de la part du gouvernement qui a déterminé des règles claires pour les démarches. Le Congrès de la République a, dans un document historique, rejeté l'invitation au dialogue en affirmant que "le forum naturel institué par notre système démocratique pour décider de l'ordre légal qui nous régit est le Congrès national", et que "le Congrès est disposé à mener à bien en son sein les discussions", déclaration qui a été largement appuyée par les centrales ouvrières démocratiques.

Devant ces résistances, les groupes subversifs ont modifié leur position initiale de superbe et de défi en lui substituant un certain nombre d'attitudes apparentes d'acceptation et de rapprochement des autorités, attitudes aussitôt accompagnées d'un débordement de photos et de séquences télévisées. On ne peut oublier, dans cette effusion, ce que sont les déclarations verbales et écrites sur les objectifs de la subversion. Les objectifs annoncés bruyamment ont été répétés de façon quasi automatique; on les dirait télécommandés, en tant qu'expression d'idéologies étrangères.

Devant ces hauts et ces bas, une réflexion judicieuse est nécessaire, étant donné que le dialogue national semble être un ballon d'essai pour explorer le climat politique. Il est loisible de penser qu'on attendait, d'une action psychologique aussi vaste et si bien préparée pour gagner les esprits et les coeurs, un climat favorable aux intentions secrètes. Mais ce fut un échec, face aux réactions du gouvernement et du Congrès. D'autres occasions se présenteront, et ils savent attendre. Il leur est cependant difficile de changer d'objectifs après les avoir fait connaître aussi ostensiblement.

Il ne fait aucun doute que leurs prétentions, derrière un titre attrayant, ont été, sont et seront un danger pour la démocratie. C'est pourquoi il faut

la défendre et rester en état d'alerte pour éviter sa destruction. En faisant cette réflexion, nous nous souvenons de la phrase de Pierre Duclos sur la nécessaire défense de la démocratie: "La démocratie ne doit pas dire à ceux qui la diffament: je vous concède, au nom de mes principes, la liberté que vous me refuseriez au nom des vôtres; elle doit dire au contraire: au nom de vos principes, je vous refuse la liberté que vous me demandez au nom des miens".

L'amnistie générale

La plus grande part de l'opinion publique s'est montrée opposée à l'amnistie, bien qu'elle connaisse et respecte la totalité de l'article 76 de la Constitution, et qu'elle accepte entièrement la faculté dont dispose le Congrès de concéder, pour motifs graves de convenance publique, des amnisties ou des grâces à l'occasion de crimes politiques.

L'expérience des dernières amnisties (2) permet de conclure qu'un nombre considérable de bénéficiaires se sont réincorporés à des groupes subversifs armés et que, donc, ils ne se sont ni repentis ni réhabilités. Nombre d'entre eux sont actuellement des meneurs actifs, motivés par une volonté criminelle de vengeance contre tout ce qui représente le système démocratique en vigueur.

Aujourd'hui, devant le risque d'une amnistie générale, l'inquiétude est grande qu'il en arrive de même. L'amère expérience d'une telle concession sans conditions ouvre la voie à l'impunité; il convient donc d'étudier la conduite des condamnés en justice, leur dangerosité relative et les probabilités d'amende honorable. Ceux qui aspirent à une telle mesure devront pour le moins la solliciter, promettre de ne plus récidiver et remettre leurs armes. Ouvrir les portes des prisons à ceux qui ont commis des crimes atroces, comme l'enlèvement, est un geste unanimement rejeté, à plus forte raison quand tant d'innocents ont perdu la vie après des tortures de toutes sortes et quand un nombre alarmant de Colombiens restent encore aux mains de groupes subversifs.

Un tel pardon et un tel oubli ont favorisé la prolifération du crime au point que de vulgaires délinquants de droit commun se font passer pour des délinquants politiques afin d'échapper à l'action de la justice. L'acquiescement a fait de ce crime innommable un cancer qui menace une nation paniquée.

Il est par ailleurs hautement convenable que les membres des commissions de négociation chargées de rédiger les accords et les trêves entre le gouvernement et les groupes subversifs, mettent un soin particulier à l'emploi de termes et de qualificatifs pour l'appellation des groupes en question; il s'agit en effet d'éviter que les séditieux se considèrent comme protégés par un statut d'état de guerre, lequel pourrait, à un moment donné, leur permettre de se retourner contre la patrie et contre l'intégrité territoriale, et serait à même d'être utilisé par des pays qui se sont déjà immiscés dans nos affaires intérieures, en profitant du droit international pour augmenter leur ingérence.

La situation s'est aggravée à un point tel qu'on peut, avec crainte, penser et conclure que l'auto-destruction est devenue une volonté délibérée dans notre patrie, hier exemple d'ordre et de démocratie. La passivité, l'égoïsme, l'ambition démesurée, le manque de solidarité et le ferment de la haine des classes mettent sérieusement en danger le système démocratique actuel et la stabilité nationale.

(2) Cf. DIAL D 693 (NdT).

L'opinion publique

L'opinion publique est une expression désignant le désir de la majorité de la population; elle peut être influencée et menée par des minorités directives, à des fins différentes de l'intérêt collectif. Obtenir les faveurs de l'opinion publique est l'objectif de tous les secteurs d'activité qui cherchent à avoir un impact dans la société. D'après Ortega y Gasset, "l'opinion publique est source de stabilité dans l'ordre de la conduite politique; si l'opinion publique est divisée, c'est le courant qui aura le plus de capacité ou d'habileté pour régler le conflit en sa faveur qui s'installera au pouvoir".

De par leurs déconcertantes portée, pénétration et rapidité, les moyens de communication sociale sont un facteur particulièrement important pour influencer sur la raison humaine et les sentiments, et pour déterminer l'opinion en fonction des intentions des groupes intéressés. A l'heure actuelle, par suite des progrès scientifiques et du perfectionnement des moyens techniques, l'opinion publique colombienne reçoit un véritable déluge d'informations, avec toutes les caractéristiques de ce phénomène aux Tropiques: chaque goutte est porteuse de message, de contenu, sous une forme pertinente et pénétrante, ce qui lui donne une apparence inoffensive.

La situation se complique de jour en jour. L'information prédominante, malheureusement et malencontreusement, n'est ni scientifique ni culturelle ni éducative. On propage avec un goût morbide des nouvelles sur des crimes atroces, sur des actes criminels, sur des attaques à l'autorité; on alimente les haines, on creuse la distance entre les classes, on accuse et on diffame, on sème la méfiance en tout et sur tout. Il est surprenant et déconcertant d'entendre l'apologie du crime, l'exaltation des exploits des groupes subversifs armés! Les valeurs vont progressivement en se détériorant. On est en train de créer ou, plus exactement, on a créé un climat favorable au chaos, au scepticisme, à la manipulation des idées.

Parce que nous faisons ces considérations, certains nous demanderont de "ne pas envenimer la paix"; ils diront que ce n'est pas l'heure des réflexions, ni de la mise en doute d'erreurs passées qui ont été commises de bonne foi. Nous respectons ce point de vue, lui aussi de bonne foi, mais nous ne le partageons pas. La réalité fait voir les choses autrement. Les circonstances concrètes montrent que les propositions de paix sont unilatérales, que la paix n'est pas consolidée. L'affliction est toujours le lot des familles de serviteurs de l'Etat et des vies innocentes continuent d'être sacrifiées en dépit des engagements. Pourrions-nous par hasard ne pas entendre et méconnaître ces cris désespérés qui s'élèvent de la province lointaine et qui ont été recueillis et répercutés par notre presse?

Ce qu'imaginer et penser sur les groupes subversifs la personne qui habite en ville sous la protection de la force publique, qui dispose des médias, de soutiens et de moyens de défense, c'est une chose. Autre chose est ce que pense, ressent et subit l'homme, le groupe familial ou le village isolé; il n'a pas seulement à lutter contre les adversités de la nature, le manque de moyens et l'absence de médias, mais il est aussi victime des attaques de nuit perfides et lâches de hordes cruelles qui ne pardonnent rien, qui n'ouvrent aucun dialogue et qui n'ont pas de compassion envers les femmes et les enfants.

L'opinion publique vit dans la confusion. Elle doit y vivre. En même temps qu'elle reçoit le message de paix, qu'elle prend connaissance du catalogue

des exigences et qu'elle est mise au courant des concessions faites, les journaux publient les protestations des gens du rural qui demandent protection et action de l'autorité. Ce contraste dans l'information trouble l'esprit, agite l'âme et meurtrit le cœur. Comment ne pas répondre à ces justes appels des paysans, des éleveurs, des agriculteurs, de tous les gens qui produisent au bénéfice de l'économie nationale, là-bas dans ces riches territoires ravagés par des groupes subversifs armés qui exigent des contributions pour la révolution, qui menacent la vie, les biens et l'honneur de ceux qui sont légitimement en droit de travailler et d'être respectés? Comment expliquer cette double attitude de rapprochement dans les villes, de volonté de dialogue démocratique dans le cadre légal, de promesses répétées de respect des accords signés, alors que le comportement est autre en secteur rural?

Pour les groupes subversifs, la réussite ou l'échec ne dépend pas tant de ce qui se passe dans la campagne, dans la forêt et dans les régions éloignées, que de leur habileté à convaincre les indigènes que la violence est justifiée, afin de saper ainsi le moral des forces de l'ordre et d'apparaître comme les bienfaiteurs ou les rédempteurs des revendications populaires.

Un chef guérillero latino-américain fanatique et disparu, dont les enseignements sont suivis par les groupes subversifs armés en Colombie, déclarait ceci qui appelle un examen attentif: "Il faut transformer les crises politiques en conflits armés par la pratique d'actions violentes qui forcent les détenteurs du pouvoir à transformer la situation politique du pays en situation militaire. Ce qui contribuera à aliéner les masses, qui se soulèveront contre l'armée et la police rendues responsables d'un tel état de choses". Ainsi commence la stratégie de démilitarisation.

Il convient donc de réaffirmer que toute société a besoin des moyens de son auto-conservation. L'impératif de sécurité pour la société colombienne doit, en raison de ce qui précède, avoir la priorité en matière politique car la patrie est menacée. Il faut qu'en tant que Colombiens nous unissions nos efforts pour ce grand objectif qu'est la paix. Toutes les couches sociales doivent apporter de bonne foi leur participation pour parvenir à la paix désirée, sans vainqueurs ni vaincus.

Nul ne peut nier que la patrie est en danger. C'est ce que déclarent d'importantes personnalités de la vie nationale. Les uns donnent leur soutien aux manifestations et aux pétitions des gens de leur région et déclarent que "le gouvernement doit revoir sa position vis-à-vis de la guérilla"; les autres évoquent les efforts louables dans la recherche de la paix, mais ils estiment que ce genre de paix est "l'image trompeuse d'une audacieuse imposture".

La menace est présente - estimons-nous en tant que réservistes des Forces armées et de la police - quand on trompe l'opinion publique par des demi-vérités; quand les accords sont vagues et incomplets; quand continue de s'abattre l'avalanche d'informations faussées pour essayer de faire passer chez nos compatriotes des idéologies dangereuses et étrangères, ce qui fait naître un climat de subversion et de violence. En ce moment critique, on constate malheureusement une attaque de plus en plus forte des groupements subversifs contre les valeurs traditionnelles et imprescriptibles de notre système démocratique.

C'est pourquoi nous invitons les forces vives du pays à serrer les rangs autour des principes tutélaires de la patrie afin de conserver intact le

patrimoine de liberté et d'ordre hérité de nos ancêtres, pour pouvoir le transmettre, accru et ennobli, à nos fils.

Nous exprimons également notre total soutien aux Forces armées de la République, dignement représentées par le ministre de la défense, le commandant en chef de l'armée, les commandants des Armées de terre, de mer et de l'air, ainsi que par le directeur général de la police nationale, avec notre reconnaissance pour leur action et leurs sacrifices dans la défense de la légalité.

Nous rejetons, enfin, l'action corrosive des doctrines totalitaires et celles de leurs agents infiltrés dans les différentes couches de population de notre société, car nous les considérons comme étrangères à notre culture et contraires à la souveraineté de notre nation.

Raúl Martínez Espinosa, général en retraite,
président de l'Association colombienne des
officiers des forces militaires en retraite

Raúl Alberto Paredes Diago, général en retraite,
président de l'Association des officiers en
retraite de l'armée de l'air

José Ramírez Merchán, colonel en retraite,
président de l'Association colombienne des
officiers en retraite de la police nationale

Oscar Held Klee, colonel en retraite,
président de l'Association colombienne de
policiers en retraite

Jairo Rojas Carvajal, sergent en retraite,
président de l'Association colombienne de
sous-officiers des forces militaires en retraite

Luis Alfredo Rodríguez Arévalo, sergent-major en
retraite, président de l'Association colombienne
de sous-officiers en retraite de la police nationale

Raúl Martínez Espinoza, général de brigade,
président de la Confédération des Associations
de retraités des forces militaires et de la
police nationale de Colombie.

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous
vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 275 F - Etranger 330 F - Avion 400 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441